

### La boulangerie. de Salle-sur-mer

Le premier semestre 2024 verra la concrétisation de notre projet de boulangerie, après un long processus technique et administratif : étude de faisabilité, modification du plan local d'urbanisme, sélection des candidats à bail commercial, études de sols, raccordement au réseau, dossier d'architecte, permis de construire, validation du projet par les bâtiments de France et par la commission d'accessibilité, consultations et sélection des entreprises.

Les travaux de démolition intérieure de la salle du parc démarreront en janvier.

### La cérémonie du 11-novembre

Une cérémonie très émouvante sous le signe de la jeunesse, avec la participation de jeunes de l'EPJ et d'enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants, égrenant les noms de nos poilus « morts pour la France ».

Un autre moment fort : la lecture d'une lettre d'un poilu par deux adolescents, Lucca, sallésien et sa correspondante allemande, Félicitas. Magnifique symbole de deux nations réunies.

Ce moment de mémoire s'est prolongé à la mairie autour d'un verre de l'amitié.

### L'expérimentation de la rue de la Croix-des-fleurets

L'expérimentation de circulation de la rue de la Croix-des-fleurets s'est déroulée du 25/09 au 03/12/23.

Elle a permis de mettre en évidence des forces, mais aussi des faiblesses, notamment le stationnement.

Une prolongation de l'étude a donc été décidée au cours de laquelle des modifications seront apportées pour parfaire le projet.

L'analyse des relevés de trafic et du sondage est en cours, avant une réunion publique qui se tiendra en mairie le jeudi 15 février à 20 heures.

### Le mot du Maire

En cette fin d'année 2023, le scénario des inondations de 2021 s'est répété avec une intensité accrue, plongeant de nombreux résidents dans l'angoisse. Le Panzay a atteint une côte jamais enregistrée de mémoire de sallésiens.

Ne pensons pas que nous pouvons dompter la nature, arrêtons de la maltraiter : œuvrons ensemble pour mieux vivre avec elle, adaptons nos habitudes de consommation.

La cérémonie des vœux du maire le 13 janvier, m'a permis de présenter un bilan de mi-mandat avec les réalisations de ces trois dernières années et de vous confirmer celles tant attendues comme la boulangerie et la piste cyclable.

Je félicite mon équipe qui ne ménage pas son temps, son énergie pour vous apporter ce mieux vivre à Salles-sur-mer. Je remercie chaleureusement les employés de la mairie qui, par leur compétence et leur disponibilité, participent à la réalisation de nos actions.

Belle et bonne année 2024 à tous, prenez soin de vous, prenez soin des autres.

Chantal Guillebaud-Subra, maire.

### Don de chalets et de tables

La commune souhaite donner 5 chalets et 36 tables à des particuliers. Les candidatures peuvent être adressées par courriel ([salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr](mailto:salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr)), par courrier à la mairie ou directement sur papier libre en mairie.

Les conditions sont les suivantes :

- Chalets et tables sont donnés en l'état sans aucune garantie de reprise ou de remise en état ;
- Chalets et tables sont récupérés au Centre technique municipal (CTM) uniquement sur rendez-vous ;
- 1 chalet et 4 tables maxi par foyer ;
- Les habitants de la commune sont prioritaires pour candidater (justificatif de domicile exigé : facture d'électricité, taxe foncière, contrat d'assurance habitation) ;

### Le passeport du civisme

Mercredi 20 décembre, élus, directrice d'école, animateur EPJ ; élèves du CM2 et parents se sont retrouvés en mairie pour la Cérémonie de lancement du Passeport du civisme.

L'ambition est d'insuffler aux enfants le sens des responsabilités et le civisme, au travers de 6 piliers : les institutions, l'attention aux autres, le handicap, l'environnement, le devoir de mémoire et le patrimoine.

Accompagnés par 26 ambassadeurs et 20 bénévoles, les enfants réaliseront des actions consignées dans leur passeport ; ils seront récompensés lors d'une cérémonie de clôture qui se tiendra en juin 2024.

Le Passeport du civisme est complémentaire à la charte du Bien-vivre ensemble en cours de réalisation par les élus et des sallésiens bénévoles.

#### La Lettre du Panzay n° 9 / Janvier 2024 - Votre lettre d'information à Salles-sur-mer

Directrice de la publication : Chantal Subra / Comité de rédaction : Chantal Subra, Roger Bazier, Éric Drapeau, Marie-Annick Guimard, Nicole Huet, Arlette Roy, Éric Thickett.  
Secrétariat : Marie Chaigneau.

Illustrations : Mairie de Salles-sur-mer.

Photos : Mairie de Salles-sur-mer (sauf mention de copyright).

Impression : IMPRIMERIE ROCHELAISE. Cette lettre d'information est imprimée sur papier couché ½ mat 115 grammes issu de forêts gérées durablement à 1300 exemplaires. Elle est distribuée dans tous les foyers de Salles-sur-Mer et mise à disposition à l'accueil de la mairie de Salles-sur-Mer.  
05 46 56 03 79 / [salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr](mailto:salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr) / [www.salles-sur-mer.fr](http://www.salles-sur-mer.fr)



## La piste cyclable

La piste cyclable reliant le rond-point de l'Héronnière à la Ragoterie est devenue piste structurante, à l'initiative de la CdA, avec de nouvelles exigences : le prolongement jusqu'au rond-point du Roulet, une emprise foncière légèrement plus importante et des équipements plus qualitatifs.

Deux premières réunions de lancement de la maîtrise d'ouvrage se sont tenues en mairie.

Les travaux débuteront au second semestre 2024 pour une livraison début 2025.

## L'inauguration de la bibliothèque

L'agrandissement de la bibliothèque a permis son inauguration le 21 octobre, un événement majeur, témoignant de l'engagement de la municipalité pour l'éducation et la culture dans le village.

Les nouveaux locaux offrent de l'espace pour les livres et des opportunités nouvelles pour les événements culturels et les activités communautaires.

Tous les âges peuvent s'y retrouver.

Je veux remercier particulièrement madame le Maire, les adjoints et conseillers municipaux, les professionnels de la CdA et de la Charente-Maritime, les bibliothécaires bénévoles, Alexandra Riguet-Laine, l'équipe pédagogique de l'école, sans oublier madame Paule Bouchon, sans laquelle je ne serai pas présente aujourd'hui.

Deux belles réussites que cet agrandissement et cette inauguration riche en émotion. Je ne suis pas près d'oublier !

Nous avons aussi souhaité associer tous les lecteurs en les recevant avec des douceurs, des conseils, des nouveautés, lors des permanences qui ont suivi.

Catherine Béraud

## Octobre rose

De chaleureux mercis à la centaine de participants à cette action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. L'intégralité de vos dons, 803 €, a été reversée à La Ligue contre le Cancer.

Félicitations aux organisateurs : salle des fêtes toute de rose habillée, échauffement avant la marche dont le nouveau parcours a été apprécié, présentation de produits naturels par Nathaële Vincent et verre de l'amitié.

Merci à madame le Maire pour son élogieux discours en soutien à cette noble cause.

## Les ZAEnR

La loi du 10 mars 2023 répond à la nécessité pour la France de renforcer sa souveraineté énergétique dans un contexte d'embargo sur le gaz russe et d'un faible taux de disponibilité des centrales nucléaires.

Les communes doivent identifier sur leur territoire les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) qui pourraient recevoir une source d'énergie renouvelable : solaire, éolien, géothermie, méthanisation, bois énergie...

Un dossier d'information sur les zones proposées par la commune a été consultable en mairie du 20/11 au 10/12 (site Internet et PanneauPocket). Un registre de concertation accessible en mairie a permis au public de formuler ses observations.

Les zones identifiées ont été transmises au référent préfectoral, pour être évaluées, éventuellement intégrées dans un programme pluri-annuel et être retranscrites dans le PLUi de l'agglomération de La Rochelle.

L'entrée en vigueur ne pourra être effective qu'après avis de conformité de la commune sur les ZAEnR situées sur son territoire.

## Le troc de livres

Un troc de livres était organisé samedi 25 novembre dans la bibliothèque avec le concours de nos bénévoles qui ont installé de nombreux ouvrages pour tous les publics. Une centaine de lecteurs est venue échanger des livres, partager des coups de cœur ou s'inscrire.

370 livres ont été déposés et 780 livres emportés ! Un succès qui ne se dément pas ! Merci aux bénévoles et à toutes les personnes qui se sont déplacées !

## Des nouveaux commerçants

Quatre nouveaux commerces de proximité ont ouverts dans la commune :

- **L'Atelier de VELOCIO** : atelier de réparation de bicyclette situé au carrefour des rues des Touvents et Bouteville.
- **MILLE ET UN REVES** : institut de beauté au 3A, la place de la Liberté.
- **BUTTIGIEG** : garage automobile (carrosserie, peinture, pare-brise, mécanique) au 13, rue de la Pierre-taillée à la ZA de l'Aubépin.

## Les inondations

Depuis le 18 octobre, plus de 60 % de la pluviométrie annuelle est tombée en moins de deux mois. Météo France n'avait jamais enregistré un tel cumul de précipitations depuis 50 ans : les sols sont saturés et dans l'incapacité d'absorber les nouvelles précipitations, les nappes sont à plus de 23 m contre une moyenne de 15 m à cette saison.

Certains secteurs de la commune ont été fortement impactés.

Pour une indemnisation au titre d'une catastrophe naturelle, il faut un arrêté interministériel reconnaissant l'état de CATNAT : inondation par débordement de cours d'eau, par ruissellement et coulée de boue associée ou par remontée de nappe phréatique.

Nous vous invitons à transmettre en mairie une copie de la déclaration faite à votre assurance (seuls les dégâts sur les biens meubles ou immeubles sont pris en compte). Une fois l'arrêté de CATNAT pris par le ministre de l'Intérieur, les personnes concernées disposent de trente jours à compter de la date de publication pour déclarer le sinistre à leur assurance et bénéficier de la garantie CATNAT.

## Le marché de Noël

Le marché de Noël 2023 organisé sur le thème du pays basque fut une belle réussite avec un public nombreux qui est entré dans un monde festif.

Les petits sallésiens, devenus bergers basques, ont défilé avec le père Noël, bien au chaud dans son traîneau tiré par de grands bergers. Les rythmes basques du groupe Dom's Banda ont accompagné ce joyeux cortège sous un soleil bienvenu.

De nombreux ateliers ont amusé les petits : maquillage, loisirs créatifs, promenades en poneys, goûter de Noël, contes ; les plus grands ont partagé le verre de l'amitié, apprécié les chants basques dans l'église, goûté le vin chaud ; petits et grands ont été enchantés par le défilé aux lampions et le spectacle de feu.

Nos sympathiques et fidèles commerçants et artisans, nos associations ont proposé leurs nombreux produits artisanaux, leurs créations. Merci à eux.

L'équipe d'élus organisatrice remercie vivement tous les acteurs de ces deux journées de magie de Noël.